# LES ASSADEURS AMBASSADEU DU JEU Ce qu'en disent les territoires



# UN APPEL À PROJET PARCE QUE L'ENFANT A BESOIN DE JOUER ET DE LIRE

- « Avec la mise en place des TAP, l'enfant est de plus en plus sollicité et accompagné. Afin de lui laisser la possibilité de choisir, entre une activité encadrée ou un accès libre à un espace dédié à la lecture et au jeu, les espaces permanents des ALSH périscolaires sont une solution pour favoriser l'épanouissement de tous. »
- « Les enfants sont très sollicités sur le temps scolaire et il n'est pas de notre volonté de rajouter des activités dirigées aux élèves qui souhaitent seulement lire ou se divertir librement. »
- « Si les temps d'activités périscolaires proposés permettent aux enfants de découvrir de nouvelles activités, ils doivent aussi tenir compte du rythme de chacun. C'est pourquoi, nous souhaitons développer des espaces où les enfants pourront en fonction de leur état de fatique s'adonner à différentes activités de manière autonome. »

# UN APPEL À PROJET POUR SE METTRE À L'ÉCOUTE DE L'ENFANT

### RESPECTER LE RYTHME DE L'ENFANT

- « Garantir la continuité éducative et viser la réussite scolaire pour tous en aménageant des espaces sur les temps TAP qui permettent à l'enfant de se reposer pour retourner dans de bonnes conditions dans les apprentissages.»
- « Proposer à l'enfant des activités pour « décompresser » pendant les activités périscolaires : l'enfant doit pouvoir se détendre, se sentir à la maison après une journée bier chargée. »
- « Pour les enfants de primaire, l'objectif principal est de prendre le temps de vivre et de se détendre. »

## **FAVORISER LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE**

« Cet espace sera accessible aux enfants lors des différents temps périscolaires : garderie périscolaire, accueil de loisirs du mercredi et pendant les vacances lors des temps d'activités périscolaires suite à la réforme des rythmes scolaires. »

### PERMETTRE LE VIVRE-ENSEMBLE

- « Développer le savoir vivre-ensemble pour faire de notre communauté de communes un territoire solidaire et respectueux. »
- Développer la coopération et l'entraide en jouant. »
- « Le jeu doit permettre de canaliser l'énergie des enfants et améliorer le lien social. Les enfants découvrent les règles du jeu en société, le respect de soi et des autres ce qui favorise leur épanouissement personnel. »

### DÉVELOPPER L'INITIATIVE

- « Laisser aller l'enfant librement vers différents jouets et jeux selon ses envies. »
- « Susciter la prise d'initiative de l'enfant avec un cadre et des moyens matériels. »
- « Cet espace accueillant et calme doit permettre aux enfants de trouver la tranquillité mais aussi la possibilité de prendre des initiatives. »
- « Sensibilisation des enfants au monde littéraire : le plaisir d'écouter, de lire et de raconter une histoire, »

# UN APPEL À PROJET POUR FAIRE VIVRE UN ESPACE DE JEU

# PERMETTRE UNE ORGANISATION DES ESPACES ET DES ACTIVITÉS

- « Conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant en aménageant des espaces en fonction de leur âge et de leurs besoins. Permettre leur accès de façon libre même sur des temps d'activité plus structurés. »
- « L'espace sera séparé en deux pièces pour favoriser les jeux de société se jouant à plusieurs nécessitant un échange verbal entre les participants et pour permettre aux lecteurs de se trouver dans un coin lecture calme et confortable. »
- « Divers jeux de société, des jeux de manipulation, de construction, d'imagination, de jeux symboliques sont mis à disposition des enfants. Un espace est dédié aux activités créatives comme le dessin, les bijoux ou le modelage. Enfin, un espace plus calme est mis en place avec notamment un coin lecture. (...) Des malles de jeux seront créées et tourneront sur les écoles à chaque période afin de permettre aux enfants de profiter d'un plus grand nombre de jeux sur l'année. »

### OUVRIR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS AUX ACTEURS DU TERRITOIRE

- « Permettre l'accès de ces lieux sur les temps du midi, le soir après la classe ainsi qu'aux actions délocalisées du RAM et des animations familles. »
- « Animation de cet espace (de jeu) par les enfants et mise en place de séances lecture ouvertes aux parents. »
- « L'association à travers son partenariat avec les bibliothécaires de la municipalité a constaté que peu d'enfants inscrits à ses activités fréquentent la bibliothèque. Il a été remarqué que les projets associant bibliothèque et l'accueil de loisirs incitent certains enfants à utiliser personnellement ce lieu ressource. »

### IDENTIFIER LE RÔLE ET L'IMPORTANCE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

« Quelque soit l'âge des enfants, les intervenants retiendront que les relations humaines, le respect du rythme de chacun, la part faite à l'autonomie et à la prise de parole, la créativité, le jeu sont au cœur de notre réflexion. »

# UN APPEL À PROJET POUR SOUTENIR LES COMMUNES LES MOINS FAVORISÉES

« Nous formulons une demande de subvention afin que nos enfants puissent bénéficier de l'atout des TAP sans être pénalisés par des questions budgétaires qui ne leur incombent pas. »

# UN APPEL À PROJET POUR SOUTENIR UNE VOLONTÉ ÉDUCATIVE

« Sans remettre en cause l'existant le projet est de renforcer et de diversifier l'offre ludique dans les activités des enfants pour mieux répondre aux objectifs.»

# RAPPEL DE L'APPEL À PROJET « LES AMBASSADEURS DU JEU »

Fin juillet 2014, la DDCS de la Manche a lancé un appel à projets autour du jeu libre en accueil de loisirs. Cet appel à projet, « les ambassadeurs du jeu », a pour but d'accompagner les collectivités dans l'aménagement d'espaces périscolaires à travers l'achat de jeux, de revues et de livres. La création d'un espace de jeux libre, accessible en autonomie et accueillant pour l'enfant a été soutenue financièrement par la DDCS de la Manche. En plus de l'organisation d'un espace dédié et accueillant, la DDCS de la Manche demande aux territoires de sensibiliser les parents et de désigner un référent qui participera à une journée de formation autour du jeu.

Cet appel à projet s'est adressé aux organisateurs d'un ACM situé dans une commune dont le revenu médian est inférieur au revenu médian départemental ou dans un quartier classé zone prioritaire. Cet ACM devant s'inscrire dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT).

7000 élèves répartis sur 48 écoles ont pu bénéficier des effets de cet appel à projet.



Direction Départemental de la Cohésion Sociale